

DROIT ET VÉRITÉ

PAR
L'HONORABLE JEAN-LOUIS BAUDOIN*

I. CONSTRUCTION ET DÉCONSTRUCTION DE LA VÉRITÉ	
PAR LE LÉGISLATEUR	6
II. GESTION ET APPROXIMATION DE LA VÉRITÉ PAR LE JUGE	10

* Avocat conseil, Fasken Martineau. Professeur associé, Faculté de droit, Université de Montréal.